



# Bulletin Municipal de Sainte-Montaine

N° 9 – Janvier 2014

Chères Montainaises et Chers Montainais,

Le mandat que vous m'avez confié en mars 2008 arrive à son terme et une nouvelle période d'élections s'ouvrira d'ici quelques semaines.

Je tenais à vous faire part tout d'abord de ma très grande joie dans la confiance que vous m'avez accordée, mais aussi du très grand plaisir que j'ai eu à gérer et à défendre les intérêts de notre village.

Six ans, cela semble long mais c'est en définitive très court lorsqu'il s'agit de monter des dossiers de plus en plus techniques et l'on réalise à quel point les lourdeurs administratives nous obligent à ralentir nos ambitions.

Malgré tout, il me semble que le travail accompli n'a pas à rougir de ces difficultés, bien au contraire, car l'équipe municipale que je conduis, a travaillé sans relâche jusqu'à ce jour, pour que l'ensemble des projets décrits dans le bulletin municipal précédent, se concrétisent dans un avenir proche.

Ces résultats nous les avons obtenus grâce à la solidarité et au travail des conseillers que vous avez élus, aux salariés de la commune mais aussi à tous ceux qui, au sein de notre village (associations et particuliers) donnent de leur temps pour le bien être des autres.

Ce bulletin municipal sera donc le dernier de ce mandat où vous trouverez les dernières informations.

Mais je me devais de vous apporter quelques chiffres sur l'utilisation des ressources de la commune afin que même dans ce domaine vous puissiez juger de la gestion qui a été faite.

Je profite de cette nouvelle année pour vous adresser au nom de l'équipe municipale et de moi-même, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite et espère vous retrouver lors de la cérémonie des vœux le samedi 18 janvier 2014 à 18 heures, pour une projection des meilleurs moments de l'année 2013 et d'une rétrospective des travaux réalisés depuis 2008.

Le Maire,  
Hervé de POMYERS

## Elections ... ce qui change :

L'article 31 du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral modifie l'article R.60 du code électoral.

Désormais, tous les électeurs, et non plus seulement les électeurs des communes de 3 500 habitants et plus, devront présenter au moment du vote, en même temps que leur carte électorale, un titre d'identité.



# SAINTE-MONTAINE EN CHIFFRES

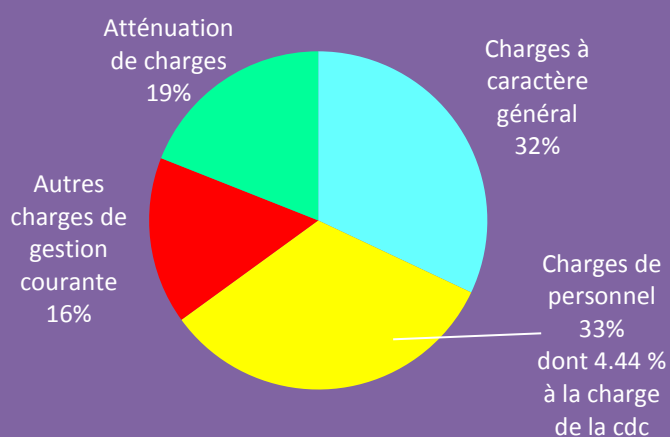


FONCTIONNEMENT	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses	153 375 €	154 723 €	152 965 €	213 905 €	206 018 €
Recettes	209 027 €	227 726 €	234 741 €	289 067 €	296 283 €
Solde	+ 55 652 €	+ 73 003 €	+ 81 776 €	+ 75 162 €	+ 90 265 €

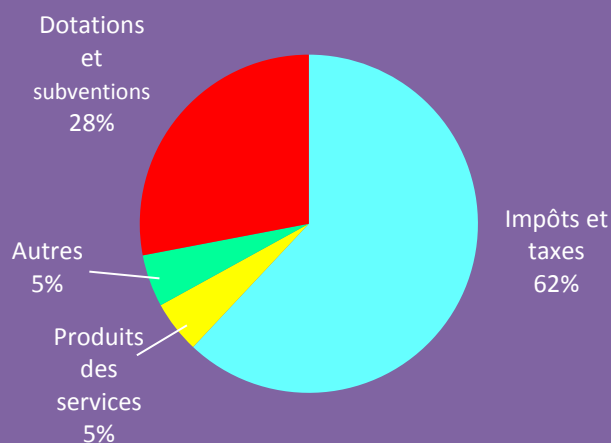
Entre 2010 et 2011 la réforme de la fiscalité a entraîné une hausse de nos recettes mais en contrepartie une hausse de nos dépenses, puisque le surplus est reversé tous les ans dans un fond de péréquation réservé aux collectivités les moins favorisées.

## Répartition des dépenses et recettes de l'année 2012 par chapitre

### Dépenses 2012



### Recettes 2012



### Prix de l'eau (suite)

Fin 2012 nous vous indiquions qu'un nouveau contrat, offrant de meilleures conditions tarifaires et de nouveaux services, avait été conclu avec la société VEOLIA. Restait en négociation la vente de l'eau au SIAEP de Brinon-Clémont qui n'avait jamais été revalorisée.

C'est aujourd'hui chose faite, permettant à chaque abonné de Sainte-Montaine et de Ménétréol sur Sauldre d'obtenir une meilleure tarification, mais aussi au SIVOM SOLOGNE NORD de dégager une somme supplémentaire à son budget d'investissement de 2 500 €/an.

Période	Tarif HT Abonnement par an	Prix HT de l'eau au m <sup>3</sup>
Tarif avant le 31/12/2012	110.32 €	1.18 €
Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	95.60 €	1.14 €
Tarif au 1 <sup>er</sup> août 2013	83.26 €	1.089 €

## Chemins Communaux

La municipalité s'est engagée en 2013 à la remise en état de nombreuses portions de chemins communaux qui donnent accès à des habitations. Au vu des dépenses engagées, il est important d'attirer l'attention de tous pour que chacun prenne conscience du coût qu'engendre cet entretien.

S'il est naturel que la municipalité veille au bon état de ses chemins lorsqu'ils sont utilisés de façon normale, il n'en est pas de même lorsqu'ils sont dégradés par des utilisations abusives, par des débardages non contrôlés (voir arrêté du 28/08/2009) ou par des utilisations agricoles.

Soucieux de la bonne gestion des deniers de notre commune, quelques chemins ont d'ores et déjà été fermés à la circulation afin de les stabiliser.

Coût des matériaux pour la réfection des chemins en 2013 :

- Chemin des Landes : 1 405.44 €
- Chemin des Machardières : 989.46 €
- Chemin de Bordebure : 956.79 €
- Chemin de Beauvais : 2 516.32 €
- Passage du Gué : 1 166.77 €

### Rappel

Circulation des véhicules à moteur interdite sauf riverains et véhicules autorisés.

Convention de débardage obligatoire avec le propriétaire avant le démarrage des travaux.



## Alertes météo ... comment informer les habitants ?

Lors d'événements climatiques exceptionnels (neige, verglas, tempêtes ...) le Maire ou ses Adjoints sont avertis par la Préfecture de la nature et l'heure de l'évènement. Ils sont ainsi chargés d'une responsabilité qu'ils ne maîtrisent pas ou peu. En théorie ils se devraient de prendre toutes les dispositions pour informer la population, mettre en sécurité les campings, écoles ... Mais comment faire pour informer dans un laps de temps très court ou lorsque l'information arrive en début de soirée ou pire en plein milieu de la nuit.

Jérôme Lambert, Directeur de la société AB PLUS et résidant le week-end sur Sainte-Montaine a mis au point un système d'info-alerte destiné aux petites collectivités. Il nous a proposé de tester gratuitement sur notre commune avant sa commercialisation et nous tenons à l'en remercier.

Au-delà de l'aspect alerte, un autre intérêt se profile, celui de la diffusion d'infos. En effet, plutôt que de mobiliser du personnel et du matériel (photocopies, véhicules) pour informer de la date des encombrants ou de la prochaine animation, ce système permettra pour un moindre coût et de façon plus efficace de diffuser un message.



### Quelques dates à retenir en 2014 ...

Janvier	Mars	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Novembre	Décembre
<b>18</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
Voeux	Crêpes Comité Fêtes	Fête du Club	Pèlerinage	Concours pêche/boules	Fête du Village	Vide greniers	Messe St- Hubert	Téléthon Le Club
<b>25</b>	<b>23 / 30</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>26</b>			<b>15</b>	<b>17</b>
AG Comité Fêtes	Elections municipales	Elections européennes/ Randonnées	Fête de la musique	Régalades Nocturnes AZUREVA			Paëlla du CCAS	Arbre de Noël



## Un évènement rare

Notre village vient de vivre un évènement rare. Monsieur Robert CASSOU a soufflé ses 100 bougies le 20 décembre 2013. C'est avec beaucoup d'émotion que 3 élus de la commune (M. Hervé de POMYERS, Mme Christine AGENCY et M. Frédéric CHESNET) sont allés lui rendre visite chez lui lors d'une réunion surprise avec de nombreux invités. Ils lui ont remis au nom de la commune et de tous ses habitants, quelques présents et l'ont félicité pour son esprit toujours clairvoyant.



### *Quelques années de l'histoire de la vie particulière de Robert Cassou ...*

(extrait du Bulletin Technique de l'Insémination Animale décembre 2011)

« Robert CASSOU a lui connu plusieurs vies : instituteur puis professeur à la Bergerie Nationale sous les ordres et les conseils de Martial LAPLAUD, directeur de la 1<sup>ère</sup> coopérative d'insémination à la Loup en 1946, capitaine d'industrie avec la création d'IMV, inventeur génial en 1948 de la paillette plastique de 1 ml (devenue en 1969 paillette fine de 0.25 ml, un standard mondial !) mais aussi dépositaire de 150 brevets dans des domaines très variés. Il fut aussi un vrai aventurier en fêtant ses 70 ans pendant la traversée de l'atlantique à la voile. Enfin il a même su manier l'humour en permettant à un grand couturier (Paco RABANNE) de présenter une robe réalisée toute en paillettes (d'insémination) lors du congrès international d'Insémination Animale (IA) en 1968.

Sans ses maîtres Martial LAPLAUD et le Professeur LETARD, Robert CASSOU n'aurait pas réalisé ce parcours. Mais sans Robert CASSOU, le monde de l'IA n'aurait pas connu l'évolution qui a été la sienne.

Nous devons beaucoup à l'esprit visionnaire de cet homme qui en toute modestie, aime à rappeler que tout ce qui a été créé, n'a pu l'être que grâce au courage et à la détermination de tous ceux qui ont travaillé à ses côtés. Que ce soient les salariés d'IMV toujours très attachés à leur entreprise ou bien les inséminateurs (et leurs épouses) travaillant 365 jours par an pour développer l'insémination. »

*L'eau de la belle fontaine n'est peut-être pas étrangère à sa longévité ...*



**Aëlle, Martine, Danny GITTON** née le 4 mars 2013  
de Erwan GITTON et de Malvina VESPASIEEN 7 Place Marguerite Audoux  
**Wyatt, Michel, Marcel FRICOUT** né le 15 novembre 2013  
de Sébastien et Delphine FRICOUT Les Landes



**Daniel PELLOUARD et Nicole MARÇAIS** le 17 juillet 2013



**William Henri DEROUET** le 21 janvier 2013 dans sa 74<sup>ème</sup> année  
**Huguette GAULT veuve MERCIER** le 22 février 2013 dans sa 84<sup>ème</sup> année  
**Anne-Marie JAMAIN veuve VALENT** le 24 août 2013 à 83 ans  
**Elisabeth WEBER veuve DEBARRE** le 22 novembre 2013 à 86 ans  
**Marcel MONTAIGU** le 25 décembre 2013 à 81 ans



**Le calendrier 2014 est disponible en mairie  
5 € au profit du CCAS de Ste-Montaine**

### Mairie de Sainte-Montaine

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et samedi de 8 h 30 à 12 h 15  
☎ 02.48.58.05.16 📠 02.48.58.23.68 ✉ mairie.ste-montaine@orange.fr